

Le saviez-vous ? L'Europe des jeunes, ce n'est pas que pour les étudiants !

En effet, le programme Erasmus +, l'un des programmes les plus emblématiques de l'Union européenne, est destiné aux jeunes étudiants. Mais pas que : il peut bénéficier aussi aux collégiens, aux lycéens, aux apprentis et aux enseignants. Toute personne en situation d'apprentissage peut ainsi y prétendre ! Le financement de ce programme a doublé sur la période 2021-2027 pour permettre à de plus en plus de jeunes apprenants de voyager et de se former dans un autre pays, à l'aide d'une bourse et d'une formation qualifiante reconnue. Pour les jeunes les plus défavorisés, des montants de bourse supplémentaire peuvent aussi être débloqués, afin qu'un maximum de jeunes puissent profiter d'Erasmus + !

Ce n'est pas tout ce que fait l'Europe pour les jeunes. Tous les jeunes de 18 ans qui le souhaitent peuvent demander un pass *Discover EU*, qui leur permet de bénéficier de réductions importantes sur les voyages en train ainsi que sur les activités culturelles et sportives en Europe. C'est l'occasion de voyager et de découvrir un autre pays à peu de frais !

Enfin, le Corps européens de solidarité permet la mobilité des jeunes qui veulent connaître une expérience associative ou participer à des programmes d'aide humanitaire dans un autre État membre, en finançant leur trajet, leur logement et leur assurance. Les jeunes peuvent ainsi participer à des projets d'agriculture biologique, de restauration des forêts, d'aide humanitaire aux réfugiés ukrainiens, de soutien aux enfants en situation de handicap, etc. Il est même possible d'obtenir un complément salarial. Les volontaires bénéficient d'une aide linguistique en ligne et de formation et leurs compétences acquises sont certifiées par Europass.

Pour en savoir plus : <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/la-politique-europeenne-de-la-jeunesse/>